

Questions au Feuilleton

[Traduction]

M. Waddell: Madame le Président, le leader du gouvernement à la Chambre peut-il nous dire ce qui est arrivé au bill C-48. Est-il tombé dans un oubli opportun ou s'il est encore à l'ordre du jour, et quand la Chambre pourra-t-elle se prononcer?

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, pour autant que nous sommes en cause, s'il y a consentement unanime de la Chambre, nous sommes prêts à voter immédiatement la troisième lecture du bill C-48.

[Traduction]

M. Hnatyshyn: Madame le Président, au sujet des travaux de la Chambre, le leader du gouvernement voudrait-il nous dire ce qu'il advient du projet de loi promis dans le discours du trône et tendant à inclure les handicapés dans la loi canadienne sur les droits de la personne dans le cadre de l'Année internationale des handicapés? Le secrétaire parlementaire du ministre présidait le groupe d'étude qui a examiné la question et je sais qu'ils se sont consultés. Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement va au moins déposer un projet de modification à la loi canadienne sur les droits de la personne, comme le promettait le discours du trône à l'occasion de l'Année des handicapés?

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, je crois savoir que le ministre de la Justice (M. Chrétien) a eu une rencontre avec les intéressés vers le 10 novembre. Je pense donc qu'il serait dans l'ordre que je le consulte, avant de répondre à la question de l'honorable député.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 1841, 1932, 3150, 3191, 3247 et 3250.

Je suggère, madame le Président, que les autres questions soient réservées.

[Texte]

L'OPINION DU PUBLIC SUR L'AIDE À L'ÉTRANGER

Question n° 1841—**M. Clarke:**

1. En ce qui a trait à l'étude n° T0061 du Service d'information du ministère des Affaires extérieures, a) quand le questionnaire a-t-il été préparé et (i) les destinataires ont-ils eu plus de six jours pour y répondre et, dans la négative,

pour quelle raison (ii) comment les destinataires ont-ils été sélectionnés, b) à quoi serviront ces renseignements, c) pour quelle raison le ministre juge-t-il cette étude nécessaire, d) les renseignements recueillis serviront-ils à concevoir une campagne de publicité?

2. Combien a coûté cette étude?

3. Les résultats seront-ils publiés et, dans l'affirmative, quand?

4. Le ministère a-t-il entrepris d'autres études et, dans l'affirmative, a) sur quel sujet porte chacune d'entre elles, b) quel en est le coût estimatif total?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. a) Le questionnaire a été préparé en octobre 1980 à la demande du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. (i) Les personnes sélectionnées ont été priées de faire parvenir leur questionnaire dûment rempli au plus tard le 12 novembre. Certaines d'entre elles ont eu au plus six jours pour ce faire. On a estimé qu'il était nécessaire de fixer une date-cible pour susciter une réaction le plus tôt possible. Néanmoins, les réponses après le 12 novembre ont été acceptées. (ii) Les intéressés ont été sélectionnés du fait qu'ils représentaient un échantillon représentatif des meneurs de l'opinion publique du pays.

b) et c) Les renseignements recueillis serviront à sensibiliser davantage le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministère aux idées et attitudes du public vis-à-vis l'aide à l'étranger. Le SEAE estime qu'il est important de consulter le public sur cette question au moment où les relations avec les pays en développement sont de plus en plus importantes en politique étrangère canadienne et dans les affaires internationales.

d) Les renseignements recueillis de cette étude n'étaient pas destinés à concevoir une campagne de publicité.

2. \$4,500.

3. Les résultats pourront être mis à la disposition du public sur demande, à partir du 12 novembre 1981.

4. Oui, le ministère a entrepris en 1978-1979 une étude intitulée: «Perception des affaires internationales et des questions de politique étrangère». Elle a été publiée en 1980. Son coût estimatif était de \$20,000. En plus, l'ACDI a entrepris une telle étude en 1980 intitulée «Attitude du public vis-à-vis l'aide à l'étranger».

LES SUBVENTIONS ACCORDÉES À TERRE-NEUVE AU TITRE DU TRANSPORT

Question n° 1932—**M. Herbert:**

1. Au cours de la dernière année pour laquelle les renseignements sont disponibles, combien ont coûté les subventions au transport accordées par le gouvernement à Terre-Neuve?

2. Ces coûts comprennent-ils les pertes subies par le CN et, dans la négative, combien cela a-t-il coûté à la société ferroviaire?

3. Quels sont les coûts prévus pour l'année financière en cours?

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): En ce qui concerne la Commission canadienne des transports, elle fournit les renseignements suivants au sujet des paiements du programme de subventions au transport des marchandises dans la région de l'Atlantique.